

No 98

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 22 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le dix-huitième rapport de l'examineur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:—

Votre examineur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies, savoir:—

D'Hilda High de Boissière, de la cité de Montréal, épouse de Vernon de Boissière.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 53, Loi modifiant la Loi des grains du Canada.

Bill No 95, Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

Bill No 97, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 109, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1935.

M. Stinson, du comité des Bills privés, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter sans amendement:—

Bill No 118 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugénie Margaret O'Reilly Stavert".